

Prissé



Bulletin municipal
Janvier 2017

n°109

www.mairie-prisse.fr

Prissé

sommaire

Le Mot du Maire	p1
-----------------------	----

Notre Commune en action

Travaux Voirie	p2-3
Bâtiments communaux	p3
Assainissement Collectif	p4
Affaires scolaires	p5 à 7
Environnement	p8
Conscrits 2017	p9
Développement Durable	p10
Végétalisation du Cimetière	p10
Saint-Vincent Tournante	p11
CCAS	p11
Oxy'Jeune	p12
Newsletter	p13
Citoyenneté	p14
Urbanisme	p15

Intercommunalité

CAMVAL	p16-17
SIVOM de la Petite Grosne	p18-19
Pays Sud Bourgogne	p20
Centre d'Accueil du Hameau de l'Eau Vive	p21
Le « CLACH »	p22

La Vie Associative

Patronage des écoles	p23
L'Echo de la Bib	p24
Foyer rural	p25
Tarot Prisséen	p25
Société de Pêche	p26
Sibé Musique	p27
Association Cycliste Prisséenne	p28-29
ESPM	p30
Tennis Club	p31
ADMR	p32
Le SIAD	p33
Garderie "les P'tits Loups"	p34
Don du sang	p35

Infos diverses

Recensement citoyen obligatoire	p36
Elections 2017	p36
Tarifs de location des salles communales, salle des fêtes, parc municipal	p37
CDAD	p38
Grippe Aviaire	p39

Calendrier des

manifestations 2017	p40-41
---------------------------	--------

Etat Civil	p42
------------------	-----

Renseignements

Utiles	p43-44-45
--------------	-----------

le mot du Maire

Tout ne va pas toujours bien dans le meilleur des mondes, et souhaitons une solution positive pour les Saveurs Régionales. D'autant que le secteur de la rue de la Fontaine, avec l'installation des services médicaux et nouveaux logements est en pleine rénovation, ce qui n'est pas sans compliquer le quotidien des riverains que je remercie pour leur compréhension. Et en espérant que les conditions climatiques ne perturbent pas les travaux du parking, les médecins, ostéopathe et sage-femme pourront prendre possession des lieux fin janvier.

La rue de la Fontaine terminée courant 2017, sera ensuite mis en place un nouveau programme de travaux : bâtiments, voirie, assainissement... et ce en fonction des finances communales et des aides susceptibles de nous être accordées. Etablir le budget, c'est avec les impôts communaux, devoir aussi prendre en compte les charges que l'état nous délègue.

Pour les bâtiments, c'est améliorer l'isolation, l'accessibilité et avec en vue l'agrandissement du groupe scolaire.

Pour la voirie, quelles solutions pour qu'une minorité d'inconscients (le mot est faible) arrête de rouler comme des « dingues » au risque de devenir des meurtriers ?

Sachant qu'aujourd'hui, ayant peut être atteint le seuil des 2000 habitants, Prissé reste un village attractif. En souhaitant la bienvenue à ces nouveaux Prisséens, je les encourage à participer à la vie locale en adhérant à nos associations ; associations que je remercie encore pour les animations qu'elles organisent tout au long de l'année.

Merci à tous, qui participez à la vie du village, sans oublier adjoints et conseillers municipaux ainsi que tout le personnel communal.

Pour 2017, ce sera la mobilisation générale avec la préparation de la Saint Vincent Tournante qui se déroulera à Prissé fin janvier 2018. C'est la grande fête de toute la Bourgogne et au-delà, et qui réunira nos 6 villages de l'appellation Saint Véran pour que cette festivité reste dans les annales.

Je ne terminerai pas sans une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté, ni oublier celles et ceux qui sont dans la détresse pour cause de santé ou de chômage : nous les assurons de notre sympathie.

A l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Bonne et Heureuse Année !

**Le Maire,
Michel DAVENTURE**



Le Maire et la Municipalité
ont le plaisir d'inviter
tous les Prisséens
à la présentation des vœux

le vendredi 06 janvier 2017
à 18 h 30 à la salle des Fêtes.

C'est également l'occasion
de souhaiter la bienvenue
aux nouveaux arrivants.



Notre commune en action

Travaux Voirie

PARKING ET MAISON PLURIDISCIPLINAIRE

C'est pour la fin janvier, avec l'ouverture de la maison pluridisciplinaire qui accueillera cabinets médicaux, ostéopathe, sage-femme et logements en location-vente, que le parking doit être terminé ; parking qui empiètera sur l'aire des ateliers municipaux et nécessitera le déplacement des colonnes de tri : installées rue de la Fontaine, elles seront remplacées par des colonnes semi-enterrées.

Après appel d'offres, les travaux de réalisation de ce parking ont été attribués à l'entreprise GUINOT TP pour la somme de 175 068 € HT.



RUE DE LA FONTAINE

La rue de la Fontaine, enfouissement des réseaux terminé, pourra alors bénéficier d'une chaussée neuve avec zone piétonnière de 1m40 et répondant aux normes accessibilité.

Le coût des travaux ne sera connu définitivement qu'après appel d'offres mais d'ores et déjà, l'ensemble parking et rue, pourra bénéficier de 129 030 € au titre des fonds de concours de la CAMVAL, de 59 914 € attribués au titre du fonds de soutien en faveur du BTP par la Région Bourgogne-Franche Comté, de 7 500 € au titre de l'appel à projets 2016 du Conseil Départemental et de 6 100 € au titre des amendes de police.

Pour la suite, est également à l'étude une aire de covoiturage.



Domaine Val Lamartinien
Saint-Véran - Bourgogne - Mâcon - Crémant de Bourgogne
Alain TRIBOULET
Propriétaire-Récoltant

"Colonges" - 71960 PRISSÉ - Tél. 03 85 37 80 26 - Fax : 03 85 37 62 07
Mise en bouteilles à la propriété - Vente et expédition - TARIF SUR DEMANDE



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE VENTILATION
ÉNERGIES NOUVELLES

71960 PIERRECLOS - Tél. 03 85 35 72 91 - Fax 03 85 35 73 43
mansiat.daniel@orange.fr



AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

- A Montagny, empierrement et enduit bicouche, chemin des Griottiers pour la somme de 937,50 € HT.
- Mise en forme, empierrement et enduit bicouche :
 - Chemin de Narbonne pour la somme de 5 226 € HT,
 - Chemin de Saint Claude pour la somme de 1 045 € HT.
- Reprise de voirie en enrobé, Route de Montceau à Somméré pour 2 800 € HT.
- Chemin de Liennant : deux ralentisseurs ont été installés pour sécuriser entre les bâtiments, les traversées répétitives des engins de manutentions, pour la somme de 5 120 € HT, aidé pour 1 040 € au titre des amendes de police.
- Remise en forme Chemin de la Solitude et au-dessus du Chemin de Mont pour la somme de 2 680 € HT.
- Reprise et réalisation en pierres sèches, par l'équipe du Grand Site Solutré Vergisson, pour rénover 22 mètres de mur de soutènement en aval du chemin reliant Vergisson à Saint Claude pour 6 747 € HT.
- Enfin, travaux d'aménagement au fond des bâtiments municipaux et caserne pour 9 710 € HT.



Michel DAVENTURE

Bâtiments communaux...

Ecoles

Les travaux de sécurisation pour faire face aux normes de protection contre les attentats ou autre alerte chimique ont été réalisés. L'accès aux différents bâtiments de l'enceinte scolaire – cantine, garderie et écoles – est désormais soumis à identification par les personnes habilitées. Les sirènes d'alarme ont par ailleurs été renforcées pour être bien entendues dans tous les bâtiments en cas d'alerte.

A l'étude :

Le projet de construction d'un bâtiment neuf pouvant dans un premier temps accueillir deux nouvelles salles de classe a été abandonné du fait de son coût trop élevé.

En remplacement, une étude est en cours pour envisager l'agrandissement du groupe scolaire existant. Une première esquisse a été réalisée offrant la possibilité de créer trois salles qui pourront abriter selon les besoins, salle de classe, salle de repos pour les maternelles, bureau de direction ou salle de réunion pour les enseignants ou personnels des écoles. Ce projet présente l'avantage d'être réalisable en trois phases totalement indépendantes dans le temps, qui chargerait moins le budget communal qu'une construction globale.

Salle des sports

Même si les travaux d'isolation ont permis de faire baisser les consommations énergétiques de ce bâtiment, la facture de chauffage reste élevée. En cause l'augmentation du prix du kWh, mais aussi la régulation des températures et des plages horaires qui ne fonctionnait plus correctement. Cette régulation a été changée avant l'hiver et des mesures sont en cours pour cibler les possibilités d'amélioration réalisables en termes d'horaires. Un bilan sera tiré au printemps.

Accessibilité

Les travaux de mise aux normes des différents bâtiments communaux s'échelonneront sur une période de 6 ans.

Première concernée par notre agenda d'accessibilité, la salle des sports, devait voir ces améliorations se réaliser sur les deux premières années, mais dans un souci de rationalisation le conseil a décidé de regrouper les deux tranches en une seule. Objectif : mutualiser les aides susceptibles d'être accordées et surtout effectuer les travaux extérieurs conjointement à ceux de la rue de la Fontaine pour réaliser un ensemble cohérent.

Un maître d'œuvre a été sélectionné pour affiner les études et réaliser l'appel d'offre aux différents corps de métier devant intervenir.



Assainissement Collectif

CHEMIN DE LIENNANT

Les travaux qui avaient été attribués à la SOMECH de Saint Rémy (01) pour la somme de 99 654 €, nous ont réservés quelques mauvaises surprises : une partie des canalisations à remplacer s'est avérée être en amiante ciment, ce qui a occasionné un surcoût de 47 795 €, soit un total définitif de 147 450 € HT.

Ce chantier aujourd'hui terminé, doit être subventionné par le Département et l'Agence de l'Eau.



A LA STATION D'ÉPURATION

Mise en place de la filière de déphosphatation physico-chimique.

Après étude et estimation par le cabinet Réalités Environnement, c'est SUEZ Environnement qui a répondu à l'appel d'offre et obtenu le marché pour la somme de 39 958 € HT.

Les travaux ont débuté en novembre par la réalisation d'une dalle ciment et pose de canalisations. Sera par la suite installée la cuve qui, avec l'apport de chlorure ferrique, permettra la séparation des phosphates, répondant ainsi aux nouvelles normes.

Michel D'AVENTURE



AUTO ÉCOLE
c'est permis!
AUTO • MOTO • CYCLO

71850 CHARNAY LES MACON
Tél. 03 85 34 86 95

71960 PRISSÉ
Tél. 03 85 37 60 98

SARL MARTINS & ALVES

- Couverture ▪ Plomberie ▪ Zinguerie ▪
- Chauffage ▪ Ramonage ▪

Z.A. Pré de Lit - 71960 PRISSÉ
Tél. 03 85 37 89 77 - Port. 06 87 65 42 64



NOVA DECO

M. FERREIRA NETO Arthur
RAVALEMENT DE FAÇADES / NEUF ET ANCIEN
ISOLATION PAR EXTERIEUR - ENDUITS PROJÉTÉS - PEINTURE
SABLAGE - JOINTS DE PIERRES

765, Route Blanche - 71960 PRISSÉ
Tél. : 03 85 38 93 74 - Fax : 03 85 38 93 78
Port. : 06 85 05 28 47
Email : nova.deco@orange.fr



Affaires scolaires

193 élèves sont rentrés à l'école le 1er septembre, répartis dans 9 classes : 3 maternelles et 6 élémentaires. Une classe de CP a été créée.

Cette année, suite au départ en retraite de Nicole Favier, directrice de maternelle, les écoles maternelle et élémentaire ont fusionné en école primaire avec une seule direction. Mr Lovato est le directeur.

Suite aux élections des délégués de parents d'élèves, le premier conseil d'école s'est tenu le 10 novembre.



Les points suivants ont été abordés :

- **adoption du règlement du conseil d'école,**
- **organisation administrative faisant suite à la fusion des écoles :** Mr Lovato est en décharge les lundis et mercredis matin. Mme Méral Gultékin est aide administrative : 20h.
- **organisation pédagogique :** 201 élèves (+ 8 depuis fin juin) répartis comme suit :
 - PS : 19 élèves - enseignante Nathalie Bertholomey (ATSEM Julie Da Fré)
 - MS : 22 élèves - enseignante Florence Jaunard (ATSEM Françoise Berland et Laura Bernardin : contrat emploi avenir)
 - GS : 22 élèves - enseignantes Carole Taillandier et Anne Lucie Bazonnard (ATSEM Nane De Faria)
 - CP1 : 18 élèves - enseignante Françoise Pelletier (Aide à la Vie Scolaire 20 heures Fouzia Bouzala)
 - CP2 : 17 élèves - enseignante Francine Houdot
 - CE1 : 21 élèves - enseignante Anne-Marie Toutan (AVS 20h Cicciu Bettina)
 - CE2 : 26 élèves - enseignantes Christine Turlan et Marion Martin (mardi et certains mercredis)
 - CM1 : 28 élèves - enseignant Renaud Audry (AVS 10h Dominique Spay)
 - CM2 : 28 élèves - enseignants Jean Pierre Lovato et Laura Guichard (AVS 10h Dominique Spay)
 - RASED : Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté - Nathalie Perroche
 - BRIGADE (remplacements) Hélène Charnay
 - Actions éducatives : les projets d'écoles sont terminés et sont en phase de diagnostic, un projet commun sera élaboré ultérieurement.

• Principaux projets réalisés ou en cours :

- Maternelle : les 3 classes se sont rendues au musée des Ursulines et à la Cave à Musique et sont inscrites dans un projet « petits marcheurs » MS et GS ont assisté aux vendanges en lien avec l'alimentation.
- GS-CP-CE1 vont se rendre à la piscine (cours et bassins offerts par la CAMVAL)
- CP-CE1-CE2 Nettoyons la nature
- CE1 Danse
- CE2 Tennis
- CE1-CM1-CM2 Musique avec un professeur rémunéré par la CAMVAL
- CM1-CM2 rugby et escrime
- Bibliothèque encadrée par les bénévoles pour toutes les classes
- Cours ELCO (turc dispensé par le consulat aux élèves turcs du CE2 au CM2)
- Lecture et adoption du règlement intérieur
- Sécurité : l'école est maintenant bien sécurisée et des exercices obligatoires sont effectués (incendie, confinement et fuite)
- TAP les nouveaux horaires pour les CP et CE1 (15h30 à 16h30 les mardis, jeudis et vendredis) avec des activités variées sont à présent en place.
- Travaux et achats : réfection de la courette vers la cantine, achat et pose d'un vidéoprojecteur et d'un tableau pour le CE1, recablage internet, tables et bureau pour la nouvelle classe de CP.
- Prévisions des besoins 2017 : vidéoprojecteur pour la maternelle, changement du parc des anciens ordinateurs et réfection des toilettes de la maternelle.

Danièle RODRIGUEZ



Affaires scolaires... suite

TEMPS D'ACTIVITES PERI SCOLAIRES

Le 16 septembre nous avons inauguré la fresque en mosaïque réalisée tout au long de l'année avec les élèves de primaires durant les TAP. Un beau travail d'équipe où chacun a pu dessiner, couper, coller et jointoyer pour composer chaque motif.

Cette œuvre collective, minutieuse et colorée, embellit désormais la façade de l'école. Félicitation à eux !



Mylène DUPASQUIER





INSCRIPTION A L'ÉCOLE - RENTRÉE SCOLAIRE 2017 / 2018

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, les parents des futurs élèves sont priés de se présenter au secrétariat de mairie avant le 31 mars 2017, afin d'établir les certificats de pré-inscription de leurs enfants, pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

Cette inscription concerne :

- les enfants nés en 2014.
- les nouveaux habitants.

Se munir :

- du livret de famille.
- d'un justificatif de domicile récent.
- de la copie du carnet de santé, pages vaccinations.
- du certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

Pour la classe des petits, un accueil des familles sera assuré par l'enseignant courant juin 2017.

La rentrée aura lieu **le Lundi 4 septembre 2017.**



INSCRIPTIONS AU CAR DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Les nouveaux enfants qui emprunteront pour la première fois le service de transport scolaire qui dessert les écoles communales, organisé en collaboration avec la CAMVAL, doivent obligatoirement, au préalable, être inscrits auprès de la Mairie, organisatrice du service.

Le règlement intérieur a institué une disposition qui stipule : « l'enfant est tenu de garder dans son cartable le double du coupon avec sa photo qui pourra éventuellement être demandé par le chauffeur ou contrôleur. »

Les parents sont priés de se présenter en Mairie, pour retirer le dossier d'inscription qui devra être retourné en Mairie **avant le 30 juin 2017.**

Pour ceux qui prennent déjà le bus, ils recevront directement le bulletin d'inscription par l'intermédiaire des directeurs d'écoles. Celui-ci sera également à retourner en Mairie pour cette même date.





Environnement

Parc municipal : il est envisagé de clôturer l'aire de jeux pour des raisons de sécurité.

Des devis ont été sollicités pour clore au moyen de lisses en bois le parking bitumé, afin de laisser l'accès libre pour le stationnement.

La plantation d'un chêne rouge d'Amérique en remplacement d'un érable s'effectuera cette fin d'année 2016.



Vers l'église : un prunus cerisier à fleurs sera planté en lieu et place d'un érable.

Cimetière : la rehausse du columbarium a été réalisée pour la toussaint.

La végétalisation d'une partie des entre tombes à base de sedum a été réalisée par les agents.

Suite à la procédure de relevage des tombes, il faudra prévoir l'alignement pour le futur emplacement des nouvelles tombes.



Numéros d'habitations : la numérotation de l'ensemble des maisons du village a été terminée fin juin.

Un point sera fait pour la commande de nouvelles plaques suite à la construction de nouvelles habitations.

Jean-Jacques SEY



Radars pédagogiques : dans un premier temps, celui-ci sera déplacé chemin du Mont de Milly puis ensuite Rue de la poste.

Une demande pour la Route Lamartine a été évoquée.



**Pierre DESROCHES &
Nathalie VALETTE**
PROPRIÉTAIRES RÉCOLTANTS

La Crouze - 71960 VERGISSON - Tél. 03 85 37 80 09
St-Véran / Pouilly-Fuissé / Crémant de Bourgogne

VENTE DIRECTE

Ebénisterie & Menuiserie
MEUBLES, CUISINES SUR MESURES
fabrication - restauration

Erik Cathelin

www.monsitebois.com
erik.cathelin@orange.fr

Place de l'église
71960 Prissé

06 77 01 57 82
03 85 34 77 71

EURL ANGELLE
Taille de Pierre-Marbrerie-Restauration-Bâtiment et
Funéraire

L'Univers de la Pierre
Notre Showroom

Monuments Salles de bains Dallages
Caveaux Plans de travail Escaliers
Gravure Eviers massifs Couvertines

curl.ancelle@orange.fr
www.marbrerie-ancelle-71.com

Rond Point des 2 Roches - RD 17 - 71960 PRISSÉ - Tél. : 03 85 37 60 50
2 rue de la Madone - 71000 SANCÉ - Tél. 09 83 60 94 61



Conscrits

**La fête des conscrits
des classes en 7
aura lieu
samedi 22 avril 2017**



Classes en 6 - 16 avril 2016



Le bureau est composé comme suit :
Président : JAMBON Mathieu
Trésorière : SALGUEIRO Eva
Secrétaire : CAUDEBEC Lydie

Une première réunion de contact a eu lieu vendredi 21 octobre.
De nombreux participants, des 20 ans déterminés, la présence des 30 ans, 40 ans, 50 ans, 60 ans et 70 ans a permis de lancer cette vague des conscrits.
Laure FAVRÉ, Présidente du Foyer Rural a proposé l'aide administrative du Foyer Rural.

Jean-Jacques SEY



RÉDUC'isol
halte au gaspillage d'énergie

Le Programme d'isolation de combles à 1€* !



Combles perdus non habitables

Pour vous aider à réaliser des économies sur votre chauffage et à diminuer le coût de votre facture d'énergie, la mairie de Prissé, en partenariat avec Objectif EcoEnergie, met en place le

Programme Réduc'Isol®

Offre sous conditions de ressources

Pour être éligible au Programme Réduc'Isol®, la somme des revenus fiscaux de référence de votre ménage doit être inférieure ou égal aux plafonds ci-contre.

Pour justifier de votre éligibilité, vous devrez indiquer les références indiquées sur votre avis d'imposition de 2015 sur les revenus de 2014.

> Seules les informations indiquées sur cet avis d'imposition font foi pour que nos équipes vérifient votre éligibilité au Programme Réduc'Isol®.

Nombre de personnes composant le ménage	Votre revenu fiscal de référence
1	14 308 €
2	20 925 €
3	25 166 €
4	29 400 €
5	33 652 €
Par personne supplémentaire	+ 4 241 €

Comment vous inscrire et bénéficier du Programme Réduc'Isol® ?

Vous êtes éligible au Programme Réduc'Isol et vous souhaitez vous inscrire et faire isoler vos combles perdus pour 1€* ?

Rendez-vous sur le site
WWW.REDUC-ISOL.FR

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Objectif EcoEnergie au 05 55 46 25 79

* Offre valable sous conditions de ressources, pour vos combles perdus non habitables, en isolation soufflée, réalisée par l'entreprise partenaire d'Objectif EcoEnergie. Le montant de TVA (au taux en vigueur au moment de la réalisation des travaux) est à votre charge.

Objectif EcoEnergie – SIREN 523 814 358 – 8 avenue Thiers BP19 – 19200 USSEL Cedex – contact@objectif-ecoenergie.com

Végétalisation du Cimetière

Afin de diminuer l'utilisation des pesticides ainsi que l'érosion, des tapis végétalisés ont été mis en place par les agents communaux. Ces tapis de Sedum ont été mis dans les entre-tombes.



Conseil
Assistance
Proximité
pour les TPE

Gestion
administrative
et commerciale
à la carte

Maryline JOSEPH
71960 PRISSE - Tél. 06 45 32 97 46
contact@cap-tpe.fr
www.cap-tpe.fr



Saint-Vincent Tournante

Le Cru Saint-Véran accueillera la Saint-Vincent Tournante 2018 à Prissé ! Lancée pour la première fois le 22 janvier 1937, la Saint-Vincent Tournante, fête viticole de Bourgogne, a su traverser les décennies et revient dans le vignoble du Mâconnais en 2018. Elle est accueillie chaque année par une appellation bourguignonne pour célébrer la vigne, le vin et les vignerons. Elle sera organisée par le Cru Saint-Véran fin janvier 2018 sur la commune de Prissé.



Le village accueillera des délégations de vignerons de toute la Bourgogne, des professionnels de la filière et de nombreux amateurs, représentant un potentiel de 40 000 visiteurs sur un week-end. Au matin du premier jour, ces délégations défilent dans les rues avant de participer à la traditionnelle cérémonie. Pour l'occasion tout le village sera décoré, les animations (restauration, groupes de musique...) se concentreront dans le cœur du village de Prissé, les vins du Cru Saint-Véran et les 7 villages de l'appellation (Davayé, Prissé, Chânes, Chasselas, Leynes, Saint-Vérand et Solutré-Pouilly) seront mis à l'honneur dans les caveaux de dégustation.

Afin d'accueillir au mieux les visiteurs, le Cru Saint-Véran a besoin de nombreux bénévoles pour les préparatifs (décoration du village...). Si vous êtes intéressé(e) pour participer, adressez-vous à Emeline FAVRE - Vincent NECTOUX, ou contactez-nous à : saintvincent2018@gmail.com.

Le Comité d'Organisation de la Saint-Vincent Tournante Saint-Véran

CCAS

Le dimanche 04 décembre, 120 aînés prisséens se sont réunis pour savourer le repas préparé par la maison Ravassard de Prissé, aidé au service par les membres du CCAS et du foyer Rural. Cette journée a été égayée par les animateurs Sylvie et Jean Pierre du groupe Sibé Musiques.

Sébastien Antoinet



Entreprise MET
TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT • VOIRIE

521, rue de Fontenailles
71000 MÂCON
Tél. 03 85 34 15 13
met.tp@orange.fr





JPS
FERMETURES

- Fenêtres-Portes (Bois, PVC, Alu)
- Portails (PVC, Alu, Bois, Métal)
- Stores extérieur, intérieur
- Volets battants (PVC, Alu Bois)
- Volets roulants (Reno, PVC, Alu)
- Automatisation
- Escaliers
- Clôtures PVC
- Pose / Agencement
- Alarme

Nouveau HALL D'EXPOSITION

Rue du Moulin à Vent 71570 Romanèche-Thorins Tél. 03 85 35 56 20



Oxy'Jeune : le bol d'air pur des ados !



Voilà 4 ans que le dispositif ados « **Oxy'Jeune** » organisé par le CLEM propose ses animations aux jeunes de 8 communes du Val Lamartinien : Berzé la Ville, Bussièrès, Igé, La Roche Vineuse, Milly Lamartine, Prissé, Sologny et Verzé.

L'année 2015 avait été pleine de promesses en termes de fréquentation (80 jeunes sur l'année). 2016 a été encore plus prolifique puisque 110 ados sont venus participer aux animations du CLEM. Maeva Gonzalez et Thomas Passoni, directeurs des dispositifs adolescents au CLEM ont, tout au long de

l'année, proposé des activités variées dans les différentes communes du Val Lamartinien pendant les vacances scolaires et lors de soirées ponctuelles.



Des tournois sportifs, des ateliers créatifs, des grands jeux à thème, des sorties, des soirées, un séjour... Bref, les ados ne s'ennuient pas sur Oxy'Jeune et en redemandent toujours plus !

Développer l'esprit créatif des jeunes et leur confiance en eux, favoriser le « savoir-vivre ensemble », mettre les ados au cœur de projets et les rendre acteurs de leurs vacances, sont les lignes de conduites des dispositifs ados du CLEM.



Pour rappel, le dispositif Oxy'Jeune fonctionne sur chaque période de vacances scolaires (une semaine pour les petites vacances et 3 semaines l'été) sauf pour Noël. Les programmes d'activités sont distribués dans les mairies ainsi qu'aux jeunes à certains points de ramassage des bus scolaires. Vous pouvez également retrouver directement le programme sur le blog www.oxyjeune-clem.blogspot.com ou la page Facebook Oxy'Jeune CLEM et sur le site de la Mairie.



Les inscriptions se font dans un second temps par téléphone auprès du directeur (06.71.42.58.64).

Alors rendez-vous en 2017 !



Newsletter



RESTEZ INFORMÉS !

Depuis le mois d'avril 2015, la commune a mis en place un nouveau vecteur de communication : la lettre électronique.

Outre le bulletin municipal et le site internet, ce nouveau moyen de communication permet de recevoir automatiquement dans sa boîte à lettres électronique les informations communales.

Comment s'inscrire ?

Très simple, il suffit d'aller sur le site de la commune (www.mairie-prisse.fr) et de renseigner son adresse de courriel dans la zone prévue à cet effet.

C'est tout !

La lettre électronique vous parviendra ensuite automatiquement !

Newsletter

Inscription à la newsletter

Pour recevoir périodiquement les informations communales, abonnez-vous à la Lettre d'Information de la commune de Prissé en tapant votre adresse électronique ci dessous

Inscription

**C.A.M.B.**
Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais

336, chemin des 4 Pilles - BP 196 - 71007 MACON
Tél. 03 85 34 98 53 - Fax : 03 85 34 45 33
Service « Matières sèches » Tél. 03 85 34 90 90 - Fax 03 85 34 45 34

Magasins :

CRECHES / SAÔNE - RN6	Tél : 03.85.37.11.96
MACON Nord - 336, Chemin des 4 Pilles	Tél : 03.85.34.90.71
PRISSE - 466, Rue de la Fontaine	Tél : 03.85.37.62.41
FLEURIE - Grand Pré	Tél : 04.74.69.84.34
ST JEAN D'ARDIERES - Route de Champagnard	Tél : 04.74.07.23.90

Vous assurez ses services techniques, ses livraisons à domicile, un choix important de produits pour tous publics, articles viticoles et agricoles.

**Métallerie GRAND**
ouvrages métalliques

Z.A. Le Verdier 71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél. 03 85 37 78 81

Portails, Motorisation, Porte de Garage
Menuiseries Alu et PVC, Volets Roulants
Maison Métalliques, Escaliers, Garde-Corps,
Terrasse métallique ...
Location Grue



Citoyenneté

Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2017.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.



PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2017 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2017 inclus. À partir du 21 janvier 2017, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.





Urbanisme

Avant juillet 2015, les demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable étaient instruites gratuitement par les services de l'état (DDT : direction Départementale des Territoires).

À compter du 1er juillet 2015, l'examen de ces permis de construire est étudié par le service instructeur de l'urbanisme de la CAMVAL, après avis de la commission communale de l'urbanisme.

En effet, la commune ne possédant pas un service suffisamment spécialisé, elle a confié à la CAMVAL (Communauté d'Agglomération du Mâconnais-Val de Saône) l'instruction de toutes les demandes.

Ce service désormais payant instruit avec précision ces demandes conformément aux règles de l'urbanisme et au PLU (plan local d'urbanisme) de notre commune.

Jean-Jacques SEY



E@sy-Info71

Aide informatique
à votre domicile à votre rythme

06.17.30.86.01



SJ
services à la personne

50% crédit d'impôts



Céline vient chez vous pour vous aider à manier la souris, envoyer vos mails, déclarer vos revenus par internet...
Mâcon & env. - Tarif à la séance ou abonnement - www.easy-info71.com

Cabinet d'art-thérapie

Art-thérapeute diplômée
de l'Université Paris 8



Anne Moule
Chemin des Pommiers
71960 Prissé

cabinet.arts.therapie@gmail.com - 06 72 93 51 26
<http://cabinet-arts-therapie.blogspot.ch>
Siret 818 105 132 00018



Intercommunalité

CAMVAL

TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI EN UN CLIC

Afin de fluidifier le marché de l'emploi en facilitant la mise en relation entre les entreprises qui recrutent localement et les demandeurs d'emplois, la CAMVAL lancera dans les prochaines semaines sa plateforme numérique de l'emploi, point d'entrée unique vers les services numériques liés à la recherche d'emploi. Cet outil, destiné à valoriser l'emploi local et le dynamisme du territoire, a pour objectif d'agréger et de diffuser en temps réel l'ensemble des offres d'emploi, mais aussi de stages, d'alternance et de formations, disponibles sur le bassin d'emploi de l'agglomération via un métamoteur permettant d'indexer toutes les offres publiées sur Internet. Les employeurs pourront également y déposer directement leurs offres. Ce service entièrement gratuit sera disponible 7 jours/7 et 24 heures/24.

Ce nouvel outil au service de la lutte contre le chômage et de développement économique simplifiera la recherche d'emploi. Il permettra par ailleurs de connaître en temps réel le nombre de postes à pourvoir sur le territoire, d'identifier avec précision les secteurs d'activités en demande et qui peuvent avoir des difficultés à recruter certains profils. Des informations capitales pour orienter les offres de formations à envisager sur le territoire.



NOUVEAU ! DE L'AQUA ZUMBA® AU CENTRE AQUATIQUE

Comme son aînée la Zumba® en salle, l'aqua Zumba® est un mélange de danse, de cardio et de fitness qui permet de sculpter son corps en musique. L'idée est de se dépenser, de se défouler de manière ludique et dans une ambiance conviviale, voire festive. La résistance de l'eau, qui oblige les muscles à travailler davantage, permet d'obtenir rapidement des effets sur le corps. Bien que les séances, d'une quarantaine de minutes environ, soient très énergiques, l'aqua Zumba® reste une gymnastique douce grâce à l'eau qui protège les articulations. Et pas besoin d'être un excellent danseur, avec de l'eau jusqu'à la poitrine, les faux pas passent inaperçus ! Une activité proposée un samedi tous les deux mois, au Centre aquatique de Mâcon, de 17 h à 18 h.

Renseignements :
Centre aquatique communautaire
Rue Pierre de Coubertin - 71000 MÂCON
Tél. : 03 85 21 11 30
E-mail : centreaquatique@camval.com

UN ORCHESTRE SYMPHONIQUE JUNIOR SUR LE TERRITOIRE

Dans le but de dynamiser les pratiques collectives sur le territoire de la CAMVAL, le Conservatoire communautaire a impulsé la création d'un orchestre symphonique junior qui va rassembler 70 à 80 élèves issus du Conservatoire et des trois écoles de musique partenaires que sont les écoles de Sancé, Charnay-Lès-Mâcon et du Val Lamartinien.

Éric Villevière professeur de direction d'orchestre en Pôle supérieur en assurera la direction, assisté par les professeurs du Conservatoire pour l'encadrement du projet, professeurs qui seront intégrés dans les pupitres de l'orchestre



pour jouer aux côtés de leurs élèves. Trois concerts auront lieu sur le territoire de la CAMVAL permettant aux élèves d'accéder au grand répertoire (Dvorak, Brahms, Piazzola, etc.).

Par sa diffusion, son offre culturelle, le Conservatoire communautaire poursuit sa mission d'animation du territoire.

MBA, NOTRE NOUVELLE AGGLOMÉRATION

Au 1^{er} janvier 2017, 2 communautés sur 3 devraient avoir fusionné. Les quelque 2 000 communautés de communes, d'agglomération et urbaines actuelles vont ainsi voir leurs périmètres évoluer en quelques mois. En effet, la loi NOTRe – nouvelle organisation territoriale de la République – de 2015 vise à renforcer les intercommunalités grâce à un seuil minimal de 15 000 habitants et les compétences qu'elles exercent.

C'est ainsi qu'une nouvelle Communauté d'agglomération se substituera à la Communauté d'agglomération du Mâconnais Val-de-Saône, et à la Communauté de communes du Mâconnais-Beaujolais. La nouvelle entité, baptisée Mâconnais-Beaujolais Agglomération, MBA, regroupera 39 communes et plus de 75 000 habitants.



LE MULTI-ACCUEIL DES GAUTRIATS RÉNOVÉ

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de l'offre d'accueil des tout-petits, la CAMVAL vient d'achever les travaux de rénovation du multi-accueil des Gautriats à Mâcon.

La rénovation partielle du multi-accueil de Gautriats engagée cet été consistait à réaménager et repenser la distribution de l'espace afin d'améliorer le confort d'accueil des enfants et de leurs familles. Avant le début des travaux, un minuscule bureau de 3 m² se trouvait à l'entrée de la structure. Il a été remplacé par un bureau de 9 m² permettant d'accueillir les familles dans une plus grande confidentialité. L'entrée de la structure a été réorganisée et aménagée avec des meubles spécifiques pour l'accueil des enfants. Un contrôle d'accès a été installé afin de sécuriser l'entrée du multi-accueil et l'acoustique a été traitée avec la mise en place d'un isolant. Deux dortoirs ont été créés au nord du bâtiment. Ils ont également fait l'objet d'un traitement acoustique particulier et les salles d'activités ont été regroupées au sud de la structure. Enfin, l'accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite a été mise en oeuvre sur la zone d'accès du public. La CAMVAL consacre chaque année 100 000 € à la maintenance et à la réhabilitation des établissements d'accueil.

AVEC LE GOURMET BAG, AU RESTO AUSSI, PLUS DE GASPI !

Dans le but de réduire le gaspillage alimentaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire, accompagnée par le Conseil Départemental et l'ADEME, s'est lancée dans



la promotion du « Gourmet bag », doggy bag à la française, auprès de tous les restaurateurs du département. Il s'agit d'inciter les clients à emporter avec eux les éventuelles portions non consommées de leurs repas.

Pour accompagner cette démarche, la CAMVAL a fait l'acquisition des boîtes et les met gratuitement à disposition des restaurants de l'agglomération qui souhaitent s'engager dans cette opération. À ce jour, plus d'une dizaine de restaurants répartis dans les 26 communes du territoire ont répondu favorablement à cette initiative.

INAUGURATION DE LA LIAISON VOIE-VERTE/VOIE BLEUE À CHARNAY-LES-MÂCON

Pour faire suite à l'aménagement de la première tranche de la liaison voie verte-voie bleue, la CAMVAL a aménagé un tronçon de plus d'un kilomètre entre le pont de l'autoroute et le départ de la voie verte, situé à proximité de l'Office de tourisme communautaire. La création d'un plateau surélevé permet désormais une traversée sécurisée de la route départementale n°54 pour les piétons et les cyclistes. Cette nouvelle piste de cheminements doux d'une largeur de 3 mètres est revêtue d'un enrobé propice à la circulation de rollers, vélo, poussettes, etc. Le montant des aménagements, comme prévu, s'est élevé à 167 000 €.

Huit itinéraires sécurisés et paysagés sont désormais proposés, ce qui constitue un réseau cyclable de 46 km qui s'intègre aux schémas cyclables des communes et du Département.



Jean-Patrick Courtois, Président de la CAMVAL et Bachir Bakhti, Secrétaire général de la Préfecture, entourés de Serge Gaulias, Jean-Claude Lapierre et Roger Moreau, Vice-Présidents de la CAMVAL.

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU NON, C'EST LE MOMENT DE RÉNOVER

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison mais ce logement est en mauvais état, difficile à chauffer ou mal adapté à votre handicap. L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et la CAMVAL vous aident à financer ces travaux et vous accompagnent dans votre projet.

Si vous êtes propriétaire occupant, une aide financière est possible dès lors que vos travaux permettent un gain énergétique d'au moins 25 %. L'Anah prend en charge 35 % à 50 % du montant de vos travaux pour les logements de plus de 15 ans (10 000 euros maximum en fonction des ressources). La CAMVAL vient quant à elle renforcer ce dispositif avec des aides supplémentaires. Si vous êtes propriétaire bailleur, vous pouvez aussi en profiter ! En signant une convention avec l'Anah, qui fixe notamment un montant de loyer maximal, vous bénéficiez de l'aide Habiter Mieux et d'une déduction fiscale sur vos revenus fonciers.





SIVOM de la Petite Grosne...

TRAVAUX SUR LA RIVIERE A NARBONNE

Les rivières transportent quantité de matériaux, particulièrement en période de crue, que ce soit des embâcles (branches d'arbre) ou terre, sable et cailloux en raison de l'érosion des sols.

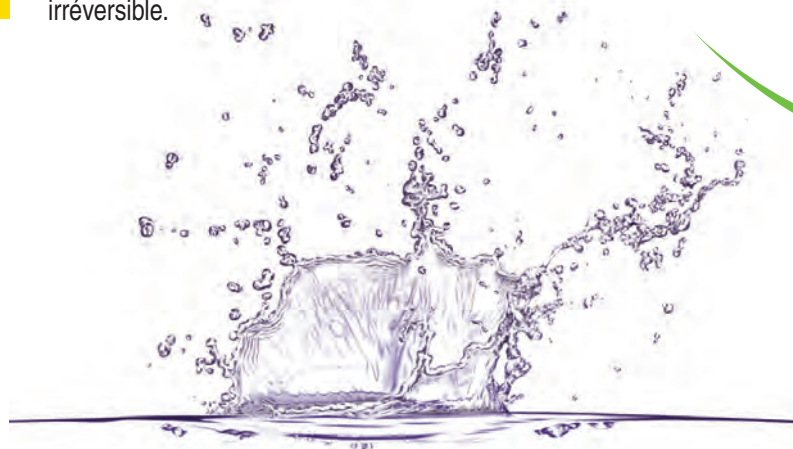
• Régulation du cours d'eau :

Le vannage automatique de Narbonne a été installé en 1996. Il a remplacé l'ouvrage de décharge de l'ancien moulin qui était en très mauvais état.

Les clapets automatiques - il en existe quatre sur la Petite Grosne entre Prissé et Mâcon - permettent une régulation du cours d'eau en maintenant le niveau. Ils ont l'avantage d'éviter l'intervention humaine ; l'ouverture et la fermeture sont lentes et ne provoquent pas de vague de remous.

Mais l'écoulement par le dessus présente l'inconvénient majeur de retenir les sédiments véhiculés par la rivière et ils sont importants (il suffit de voir la couleur de l'eau après chaque orage). De plus la largeur du lit favorise le phénomène.

En vingt ans l'ensablement en amont a été progressif pour devenir irréversible.





CARLPRO
CARRELAGE • FAÏENCE • PLAGE
DE PISCINE • TERRASSE
MAÇONNERIE
MELOT Jérôme
Route de Saint-Claude - 71960 Prissé - Tél. 06 42 95 27 04



SARL MAURICE FAVRE
Maçonnerie Rénovation Taille de pierre
71960 PRISSE
Tél./Fax 03 85 37 85 46
entreprise.favre@club-internet.fr



• Quels remèdes ?

L'abaissement de la vanne pendant la période hivernale améliore le transit mais n'a que peu d'effet sur les amas de terre agglutinés au fil des ans. Le curage, très réglementé par la loi sur l'eau, est soumis à autorisation de la DDT (police de l'eau) ; de toute façon son effet n'est que temporaire puisque les causes persistent. Il faut donc rechercher d'autres solutions.

Entretenir les sols

Le plus naturel est d'abord de maintenir une végétation suffisante - couverture herbacée des sols dont les vignes – et entretenir les berges par l'élagage et le recépage des arbres (devoir du propriétaire riverain).

Réduire le lit mineur

Il faut aussi permettre un transit plus régulier et permanent ; pour cela on cherche à réduire la largeur du lit et concentrer le flux dans l'axe de la rivière.

L'Établissement Public Saône-Doubs, maître d'œuvre, a préconisé (à titre expérimental) la plantation de saules en bordure de rive droite et l'installation d'un épi plongeant en rive gauche :

- Les boutures de saule ont été plantées en fin d'hiver : pas de dépense sur ce poste puisque prélevées sur des saules adultes.
- L'épi a été construit cet automne en enrochement avec des gros blocs de pierre. Les travaux effectués par l'entreprise TDL de la Roche Vineuse ont coûté 12 160 € TTC pris en charge par le SIVOM.

NB. Budget SIVOM alimenté par les 15 communes adhérentes dont Prissé pour 14,3 % selon la clé de répartition.

Jean-Pierre MERLE, Président

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE RÉNOVATION

NECLOUX

Quell'PV
Panneaux photovoltaïques
Isolation des combles
Démoussage

Z.A. Le pré de Lit - 71960 PRISSÉ • Tél. 03 85 39 09 66 - Port. 06 85 06 62 69

GRAND Paysage-élagage abattage- taille- engazonnement- clôture,
Maçonnerie paysagère pavages- murs- pierres et agglos
dallage- création-

411 Route lamartine Collonges 71960 Prissé
grand.daniel@wanadoo.fr

06.70.27.77.59
03.85.37.88.14

50%
Jardiniers
Professionnels
COOPÉRATIVE PROFESSIONNELLE & FORMÉE



Moins de conso,
Plus de confort !

SERVICE GRATUIT

VOUS AVEZ DES PROJETS DE TRAVAUX ? PENSEZ À

PAYS SUD BOURGOGNE RÉNOVER EN SUD BOURGOGNE

Pour profiter de conseils gratuits, indépendants et objectifs et d'un accompagnement pour votre projet de rénovation énergétique de votre logement, contactez le Pôle Énergie & Habitat du Pays Sud Bourgogne

03 85 20 91 10
www.pays-sud-bourgogne.fr

Logo of the French Republic and the European Union.

**RENOVER, SE LOGER en mode BBC
(Bâtiment Basse Consommation)
énergétique... .. pour MOINS DE CONSO et
PLUS DE CONFORT !**

Changer sa chaudière ou ses fenêtres, refaire sa toiture, rénover de fond en comble son habitation... Ces travaux peuvent vous offrir l'opportunité de mettre votre logement aux normes énergétiques BBC.

Un logement rénové BBC est un logement qui consomme moins de 80 kWh par m² et par an(*). La moyenne actuelle est de 320 kWh en Sud Bourgogne. Et pour votre logement, où en êtes-vous ?



Pourquoi viser le BBC ?

Faire vraiment baisser sa facture de chauffage, améliorer son confort, redonner un coup de neuf à son patrimoine, vendre ou acheter dans les meilleures conditions, le transmettre à ses enfants...

Comment ?

Le Pays Sud Bourgogne vous propose un **service gratuit, neutre et indépendant de toute offre commerciale, d'accompagnement et de conseils.**

Avec nos partenaires, l'Espace Info Energie (EIE) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), nous vous permettrons de vous repérer et de choisir entre les différentes solutions techniques et financières à votre portée, construire votre parcours personnel de travaux, optimiser votre plan de financement

(*) en énergie primaire = énergie prélevée sur les ressources naturelles. Se distingue de l'énergie finale délivrée à la pompe ou au niveau des compteurs d'électricité (différence liée au rendement des installations de productions, perte en ligne...)



Centre d'Accueil du Hameau de l'Eau Vive

Résidence de personnes âgées
629, route du Hameau de l'Eau Vive
71960 LA ROCHE VINEUSE

Téléphone : 03.85.36.63.40 -
Adresse mail : eauvive@orange.fr

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 74 logements pour personnes âgées. (Berzé la Ville, Berzé le Châtel, Bussièrès, Chevagny, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche Vineuse, Milly Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat intercommunal étudie les dossiers d'admission qui lui sont présentés et propose l'affectation des appartements à l'OPAC en tenant compte d'un système de quotas liés à la population de chaque commune.

Le Hameau de l'Eau Vive se veut ouvert sur l'extérieur et sécurisant à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect pour les résidents, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

Etablissement non médicalisé

Des services sont à la disposition des résidents :

- Assistance 24/24 avec un bip
- Restauration tous les midis ? tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- Bibliothèque
- Lingerie
- Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- Passage d'une pédicure toutes les 5 semaines
- Cours de gymnastique douce le vendredi
- Aide aux courses



Les animations :

Loto, Jeux de société, « atelier des petites mains » Belote, Scrabble et club tous les jeudis après-midi ainsi que des après-midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

Tarifs au 1er JANVIER 2016

Loyer - T.1 forfait 30 repas

Loyer	274,00 €
Charges	43,00 €
S/total OPAC	317,00 €
Assistance (145.00 €) + 30 repas (316,00€)	461.00 €
Coût total mensuel	778,00 €

Loyer - T.2 forfait 30 repas

Loyer -	338,00 €
Charges	45,00 €
S/total OPAC	383,00 €
Assistance (145.00 €) + 30 repas (316,00€)	461.00 €
Coût total mensuel	844,00 €

Loyer - T.3 forfait 60 repas pour 2 personnes

Loyer -	406,00 €
Charges	54,00 €
S/total OPAC	460,00 €
Assistance (145.00 €) + 60 repas (599.50€)	744.50 €
Coût total mensuel	1 204.50 €



Du côté du CLACH - Rappel



Le CLACH est le comité de liaison des associations des 28 communes du canton d'Hurigny. Il est là pour coordonner et valoriser des projets associatifs, pour inciter les associations à coopérer et à mutualiser des moyens.

C'est au CLACH que se décide l'attribution de subventions du FDAVAL pour les associations qui en font la demande.

Le CLACH a commencé son activité d'information par quelques soirées de formation de bénévoles à la gestion de comptabilité et à l'animation d'une assemblée générale.

Le CLACH prépare une proposition en vue d'une organisation d'événements d'envergure en direction d'associations nombreuses et variées : le retour du TACOT.

Un dimanche pour faire revivre la ligne du TACOT qui reliait Mâcon à Fleurville, de 1900 à 1934, en desservant 16 stations dans le vignoble du Mâconnais : jeux – concerts – expositions – randonnées – défilés – gastronomie du terroir... à vos idées.

À Prissé Pierre Dubois (Tennis Club) et Daniel THEVENET (Sibé Musiques) sont au conseil d'administration du CLACH.

Associations, le CLACH sera ce que vous en ferez ! Contact 06 33 86 52 58

MAIL contactclach@gmail.com

A suivre...

MAISON RAVASSARD

Charcutier traiteur

Prix national de pâté en croûte 2012
Médaille de bronze boudin blanc truffé 2015
Médaille d'or boudin noir 2016



les Halles St. Pierre Mâcon 03.58.19.56.97

Prissé 03.45.47.81.56

Charnay les Mâcon 03.85.34.19.72



ZA Pré de Lit - PRISSE

Tél. : 03.85.37.82.24

www.bragigand-batiment.fr

Maçonnerie - Enduits de façades - Carrelage

La Vie Associative



Le Patronage des Ecoles Laïques

Le patronage des écoles laïques est une association de parents d'élèves bénévoles. Celle-ci remplit deux rôles :

- Offrir aux enfants diverses activités telles que la piscine, l'escrime, les spectacles, des papillotes en fin d'année. L'intégralité des trajets en bus est également pris en charge.
- Assurer, en partenariat avec la mairie la gestion de la cantine.

Au mois de mai nous avons organisé notre randonnée qui cette année encore a connu un franc succès avec plus de 500 marcheurs.

La nouvelle année scolaire a débuté par l'assemblée générale en septembre. La nouvelle composition du bureau est la suivante :

Présidente : Anne-Sophie DUVERT

Présidente adjointe : Marion LEVITE

Trésorière : Maryline JOSEPH

Trésorier adjoint : André DUNAND

Secrétaire : Marlène BERLAND

Secrétaires adjointes : Aurélie ROUSSILLON et Laetitia MAMY

Trésorière cantine : Lysiane BERGER

Trésorière adjointe cantine : Véronique DAVENTURE



Cette année notre traditionnel loto n'a pas eu lieu ; nous avons rebondi en organisant une bourse aux jouets et à la puériculture

Nous avons étendu notre vente de sapin (restreinte habituellement à l'école) à l'ensemble de la commune.

Le dernier vendredi avant les vacances de Noël, les enfants ont bénéficié d'un spectacle de Noël axé cette année sur le cirque offert par le Patronage : Cirqu'Enfleur (artiste circassienne intervenue début 2016 en maternelle).

Les manifestations à venir seront la randonnée le 14 mai 2017 et la Kermesse de fin d'année.

Le patronage présente ses meilleurs vœux aux élèves, parents d'élèves ainsi qu'aux équipes enseignantes.

Pour suivre notre actualité, RDV sur notre page Facebook « patronage-laïque-sou-des-ecoles-prissé »



L'écho de la bib

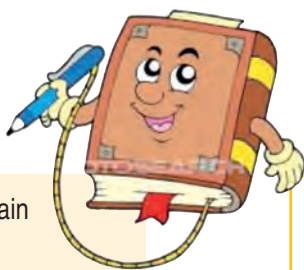
LA BIB AU QUOTIDIEN

Depuis la rentrée de septembre un certain nombre d'animations ont eu lieu :
Le 5 novembre mise en rayons des nouveautés.
L'atelier de Noël le 17 et le 20 décembre.

Rappel :

Nous avons mis en place début novembre « un accompagnement scolaire individuel » ponctuellement pour des devoirs de mathématiques, français, lecture, recherches documentaires...

Il vous suffit de prendre contact avec les bénévoles ou par téléphone.



LES HORAIRES

- Mardi 16h30 - 18h30
- Mercredi **16h00 - 18h30**
- Vendredi 11h45 - 13h45
(sauf pendant les vacances scolaires)
- Samedi 9h30 - 12h00



NOS COUPS DE CŒURS

■ Jeunes

- J'aime pas être belle
- Azuro le dragon bleu
- Petit flocon doit déménager

■ Adultes

- Les petites étoiles des glaciers – Pascale ANGLES
- Repose-toi sur moi – Serge JONCOUR
- Métronome 2 – Lorient DEUTSCH

NOS PROJETS

Spectacle contes pour enfants.
Accueil d'un auteur.

Nous vous rappelons que chaque mois nous envoyons une newsletter vous informant des animations et activités de la bibliothèque. Désormais toutes les informations se feront par cet envoi (inscriptions aux ateliers et aux diverses activités) Si vous voulez être informé, il vous suffit de vous inscrire pour la recevoir à bibdeprissé@wanadoo.fr.
Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2017 parsemée de belles lectures.

Les bénévoles



Foyer rural

Une nouvelle saison a commencé pour le Foyer Rural de Prissé, avec la reprise des activités !

Nous vous proposons toujours la danse, la gymnastique volontaire, la baby-gym, la Zumba. La chorale est en sursis à l'heure où nous écrivons ces quelques mots, en cause : quelques difficultés à recruter un chef de chœur...

Le volley fait une pause cette année par manque de participants, en espérant revenir l'année prochaine.

Le Pilates est venu renforcer les rangs avec un attrait important au sein de la population locale, en effet, nous avons dû augmenter le nombre de cours pour pouvoir accueillir tout le monde ; il y a donc 4 horaires (dont un spécifique pour les seniors) le lundi.



Josée Fusaro est notre nouvelle secrétaire adjointe, merci à elle pour l'intérêt porté à notre association !

Pour l'année 2017, nous nous retrouverons pour notre vide-dressing et articles de puériculture, le lundi 1er mai à la salle des fêtes, et pour notre gala de danse le samedi 24 juin à la salle des sports.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2017 !

foyerruraldeprisse@gmail.com ou 06.13.16.77.65

Tarot Loisirs Retraités

Au moment de l'insertion de ce communiqué émanant du collectif « Les 3 bouts prisséens », le début de la 12ème saison datera déjà de près de 3 mois. À ce jour, l'effectif est porté à 22 adhérents dont 4 dames et 2 nouveaux en 2015/2016. La saison 2016/2017 se poursuit donc dans la continuité des précédentes, même si une petite nouveauté s'est inscrite au règlement. Cette dernière concrétise une priorité voulue au podium des 3 lauréats, donc aux points accumulés sans pénaliser les moins chanceux. Les permanences ont lieu le mercredi (14h – 19h) dans la pure convivialité, l'esprit compétitif restant marginal. Un quatuor de volontaires reste en place pour un déroulement serein sous la houlette de l'animateur désigné, Maurice AULAS. Deux à trois places restent disponibles pour cette saison qui se terminera le 19 avril 2017, réservées aux retraités locaux (contact au 03.85.37.83.42).



photo des lauréats 2015/2016 entourant l'animateur
(De gauche à droite : A. Guérin, L. Combier et M. Chavet)

Au nom du collectif : le secrétaire de service
Maurice AULAS



Société de Pêche la Gaule de la Petite Grosne

La saison 2016 a débuté par de bonnes conditions climatiques pour la pêche de la truite. Nous rappelons que notre société fait tout pour cela, chaque année, notamment avec plusieurs lâchers de truites "fario" en première catégorie (avant l'ouverture de début mars et un peu plus tard) ainsi que des truites "arc-en-ciel" en deuxième catégorie.

L'été a été moins sec que les années précédentes. Il faut espérer qu'il en sera de même en 2017, année au cours de laquelle ces empoissonnements habituels pour les truites seront reconduits avec, en plus, l'introduction de poissons blancs à l'automne et de 100 kg de gardons, 50kg de tanches et 50 kg de carpes au début de l'été.

Nous rappelons que les cartes de pêche ("annuelle", "à la journée" ou "vacances") seront en vente dès le 1er janvier auprès de nos dépositaires habituels, au restaurant de la Place « chez Éric » à Prissé et au Café « Le Sorlinois » de La Roche Vineuse.

Il est également possible de prendre sa carte 2017 avec Internet sur le site www.cartedepeche.fr en précisant bien « La Gaule de la Petite Grosne » fin que notre association récupère sa ristourne qui permet ainsi de contribuer aux lâchers de poissons évoqués ci-dessus.

Tout cela sera détaillé lors de l'Assemblée Générale du dimanche 15 janvier.

Réservez bien la date du samedi 27 mai pour participer au traditionnel Concours de Pêche dans le parc de la mairie de Prissé.

La rivière « Le Fil » a vu son lit bien modifié dans sa traversée de La Roche Vineuse, dans le Parc (voir photos).

**Le Président Albert Guérin peut vous renseigner
au 03 85 29 96 93.**

**Pour le président,
le Secrétaire, Michel BESSON**





Sibé Musiques

Côté promotion du Spectacle Vivant, Sibé Musiques a limité ses organisations à Prissé et Val Lamartinien pour cause de manque de temps disponible des musiciens de l'association et l'absence de plusieurs bénévoles sur des postes clés déterminants comme la diffusion et la régie son-lumière.

Comme la plupart des associations de ce type, le montage de « spectacles en résidence » fait aussi partie des statuts et 2 spectacles sont nés aux Bouteaux : « PIAF, la dernière audition » créé en 2015 a été retravaillé et part pour de nombreuses dates : Bonnay – St Vallier - St Amour... et dans un tout autre style : le plateau « OLYMPIA 64 » retrace la soirée mythique du 16 janvier 1964 avec Sylvie Vartan - Trini Lopez et les BEATLES ... La première a eu lieu le 10 novembre à la salle des fêtes.

Pour 2017, Sibé Musiques recherche un lieu et une association partenaire pour sa « Fête de la Musique tournante en Val Lamartinien » (fournis clé en main : scène – sonorisation – 3 groupes – affiches – flyers...) contact : 06 07 51 14 97.

Les humoristes et les comédiens sont très nombreux à nous solliciter, les soirées « tartines du rire » du mardi reprendront lorsque la jauge de la petite salle de la CODA (90 places) pourra être complétée par la jauge de la nouvelle salle (180 places). Les spectacles vont augmenter à 20 euros mais resteront à 15 euros pour les adhérents. Il y aura néanmoins quelques animations « Les Dimanches en Vrac » selon opportunités d'artistes en tournée.

L'association est ouverte aux prisséens « amateurs » de musique et de théâtre qui souhaitent s'investir dans une structure d'organisation où les tâches sont nombreuses.





Association Cycliste Prisséenne

30 années d'existence, et toujours en piste !



L'A.C.P a été créée en 1986 par une bande de passionnés de la petite reine. A ce jour un grand nombre d'entre eux sont restés fidèles à ce club et malgré le vieillissement de l'effectif, l'envie de pédaler et de partager un moment de convivialité est toujours présente. Pendant ces 30 années des milliers de kilomètres ont été parcourus par les cyclos Prisséens sur les routes du Mâconnais, du Charolais, du Beaujolais, de la Bresse et au travers de l'hexagone.

A n'en pas douter l'ACP a encore de belles années devant elle.



Lors du 30ème anniversaire



2016

La 30ème saison du club vient de se clôturer. L'anniversaire de l'ACP a rassemblé une cinquantaine de personnes autour d'un repas champêtre. Le calendrier 2016 comptait 42 sorties dominicales pour un total de 3272 km et une dénivellée de 31200 m. Sortie également le mercredi pour les personnes disponibles et participation aux randonnées organisées par les clubs cyclo voisins. Elle a aussi organisé sa sortie annuelle à Vogüé dans le département de l'Ardèche, la 29ème course pédestre et a été le partenaire du vélo sport Mâconnais lors du 7ème cyclocross de Prissé. Avec l'arrivée de l'hiver les vélos de route ont été remisés et remplacés, pour un grand nombre par les VTT pour des sorties à travers la campagne du magnifique Val Lamartinien.

L'A.C. P comptera pour la saison 2017, 47 licenciés dont 5 féminines.

Elle remercie tous ses sponsors pour leur générosité tout au long de l'année.

« Retrouver toutes les informations de l'ACP sur le site internet : <http://acprisse.free.fr> »



Photo souvenir au sommet du col de l'Escrinet / Ardèche



L'ESPM, un Club de Basket mais pas que !!!



Notre club, fort de ses 270 adhérents, ne se contente pas de briller sur les terrains de Saône-et-Loire, Bourgogne et de France, mais participe également à des actions citoyennes. Les années précédentes, nos joueurs de l'équipe 1ère sont allés à l'Hôpital de jour d'Hurigny pour partager un beau moment avec les patients, sont intervenus au lycée de Davayé pour échanger en anglais avec des élèves de seconde, ont apporté leur soutien à l'opération « Tulipes contre le cancer ». Cette saison, ils se sont joints à l'opération « Octobre Rose » notamment à la Zumba géante organisée au parc des Expositions et d'autres actions sont en cours de réflexion.

C'est aussi ça l'ESPM, faire profiter de sa renommée pour véhiculer des valeurs citoyennes !

Côté sportif, l'ESPM a renouvelé son équipe 1ère cette saison, pour un projet sur 3 ans afin de côtoyer les premières places de la poule de Nationale 2, et toujours offrir un véritable spectacle aux nombreux supporters.

Nos équipes jeunes vont s'employer à confirmer la très belle saison passée. La filière féminine se réduisant dans notre club, nous tentons de relancer une équipe de U9 filles (nées en 2008-2009-2010) : si votre fille veut pratiquer le basket-ball, contactez-nous !

Bonne année à tous !!

VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES
RÉVÉLER LE MÂCONNAIS



agence album 03 85 38 37 89 - 12/2009

71960 PRISSE • BOURGOGNE DU SUD
TÉL. 03 85 37 64 89

VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES
BOURGOGNE DU SUD

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Thierry Messerli
MENUISERIE - AGENCEMENT

Moulin Garnier 71960 LA ROCHE VINEUSE
Atelier : 03 85 51 60 17 - Tél. 06 63 85 75 72
menuiseriemesserli@orange.fr



Le Tennis Club Prissé

Habiter PRISSE, ou en VAL LAMARTINIEN, et pouvoir pratiquer un sport de proximité est synonyme de « qualité de la vie ».

C'est ce à quoi participe le TENNIS CLUB DE PRISSE grâce à ses équipements, au dynamisme de son équipe dirigeante, à l'implication de la commune et aux aides que lui apportent plusieurs Entreprises locales.

Les équipements sont modernes et complets. En effet, le club dispose de 2 salles couvertes, de 2 courts extérieurs dans un cadre agréable et verdoyant au cœur du village.

Depuis la fin de l'année, les courts extérieurs bénéficient d'un éclairage, ce qui permet de prolonger les temps de jeu l'été et en intersaison.

Notre club compte quelques 200 Adhérents : jeunes à partir de 4 ans et Adultes. Ceux-ci peuvent pratiquer le tennis « loisir » ou de « compétition ». Nous disposons d'une école de tennis encadrée par Katia BON, Monitrice diplômée d'état.

Une activité « Badminton loisir » est ouverte à tous les Adhérents, les mardis à partir de 20h30.

La rentrée tennistique se fait en septembre, mais il est possible d'adhérer au club tout au long de l'année.



Le Club organise en 2017 :

- Le 11 MARS, une après midi de découverte du « TENNIS FEMININ » - ouverte à toutes - dès 16 ans.
- Du 08 au 22 AVRIL - TOURNOI DE DOUBLE,
- Le Vendredi 09 JUIN « le BADBECUE » (nuit du badminton loisir),
- Du 17 JUIN au 02 JUILLET - TOURNOI DE SIMPLE HOMMES ET FEMMES,
- Du 02 au 17 SEPTEMBRE « TOURNOI NATIONAL TENNIS CUP ».



En 2016, deux jeunes de notre club se sont particulièrement distingués :

- Thomas DELAIGUE qui a gagné le tournoi « Adultes » de Charnay-les-Macon,
- Guillaume NONOT, vainqueur - dans sa catégorie - du « Tournoi National Tennis Cup » au CAP D'AGDE



Venez nous rejoindre, un accueil convivial vous sera toujours réservé. Pour plus d'infos, consultez notre nouveau site : www.tennis-club-prisse.com

INSCRIPTIONS AU CLUB : Auprès de Katia BON (06.49.28.96.90)
ou Pierre DUBOIS (06.40.14.23.43)

MEILLEURS VŒUX A TOUS pour l'année 2017.

Le Président, Pierre DUBOIS



ADMR Un réseau de professionnelles formées et qualifiées

Nous vous accueillons :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Rue de la Mairie 71960 PRISSE / 03.85.37.89.38 - admr.prisse@orange.fr



Notre gamme de services :

- Ménage, repassage
- Courses, préparation de repas
- Accompagnement véhiculé (RDV divers...)
- Portage de repas
- Aide à la toilette, habillage, lever/coucher
- Démarches administratives simples
- Téléassistance
- Garde d'enfants

Services qui peuvent être financés (CAF, Conseil départemental, CARSAT, MSA, CPAM...). Possibilité de bénéficier d'avantages fiscaux selon la législation en vigueur.

Josette LACROIX, Présidente



*Domaine
de la
Feuillarde*

LUCIEN THOMAS
Propriétaire-Récoltant
71960 PRISSÉ

Tél. 03 85 34 54 45

Site web :
www.domaine-feuillarde.com
E-mail :
lucien.thomas@domaine-feuillarde.com

**Laurent
COLLOVRAY**

Charpente
traditionnelle
Couverture
Zinguerie



71850 CHARNAYLES-MACON
Tél. Fax 03 85 34 60 95



Un brun secret

Artisan coiffeur
Place de l'église
71960 Prissé

03 85 37 61 77



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.



Son conseil d'administration : il se compose de 26 membres.

La Présidente est Mme Brigitte GUILLAUME, infirmière retraitée.

La Directrice est Mme Séverine GUILLOUX, cadre infirmier.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont Prissé.

Le SSIAD assure des soins de qualité pratiqués par du personnel aide-soignant diplômé, sur prescription médicale du médecin traitant ou médecin hospitalier, et sous la responsabilité du cadre infirmier coordinateur.

Les aides-soignantes dispensent les soins suivants :

- Soins d'hygiène corporels
- Aide au lever et à l'habillage
- Aide pour la prise des médicaments

Les bénéficiaires :

- Personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes
- Personnes âgées de moins de 60 ans présentant un handicap lourd (sur dérogation CPAM).

Les objectifs :

- Faciliter le maintien à domicile
 - Conserver ou retrouver une autonomie
 - Apporter un soutien technique complémentaire à la famille
 - Retarder le placement en EHPAD et éviter une hospitalisation
 - Accélérer une sortie d'hôpital

La prise en charge financière est intégralement couverte par les caisses d'assurance maladie.

Le secteur
d'intervention
du SSIAD
Mâconnais Sud
(28 communes)



Contact pour plus de renseignements :

Mme GUILLOUX Séverine
Directrice, cadre infirmier coordinateur.
11, rue du Parc – Bât C4
71680 CRECHES SUR SAONE
03.85.37.46.31
ssiad.creches@orange.fr



Garderie Les P'tits Loups



Pour tout renseignement,
contacter le 03.85.37.60.82
(garderie)
ou le 06.62.06.61.47
Nathalie BONNETAIN,
présidente.

L'année scolaire 2015/2016 s'est achevée en juillet dans la bonne humeur, malgré des effectifs élevés d'enfants et des pics de fréquentation importants.

Inscriptions enregistrées en septembre 2016 : 103 enfants, répartis de la façon suivante : 70 scolarisés en primaire et 33 en maternelle.

Il est aussi possible d'inscrire des enfants en cours d'année scolaire à la garderie aux heures habituelles d'ouverture : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 19h00 et les mercredis de 7h15 à 9h00.

L'accueil des enfants est assuré par Maria, surveillante périscolaire, Julie ou Nane les ATSEM. Les locaux sont situés au 26 rue de l'Église dans un bâtiment jouxtant l'école primaire.



La garderie les P'tits Loups, association gérée par des parents bénévoles, a accueilli en cours d'année 2 nouveaux membres : Nathalie LAVAL et Nathalie BERTHET qui apportent leur aide précieuse à la bonne gestion de celle-ci.

Pharmacie des 2 Roches

71960 PRISSE

03 85 37 84 13

Matériel Médical

Alain Camps
harmonisation de l'habitat
géobiologie
sourcier
reiki usui
magnétisme

07 82 35 86 73 - 71960 Prissé



Don du sang LE PREMIER DON DE LOUIS



En 2017, les collectes
dans le secteur auront lieu :

- mercredi 25 janvier à La Roche Vineuse
- vendredi 24 mars à Prissé
- vendredi 26 mai à Verzé
- vendredi 28 juillet à Bussières
- vendredi 6 octobre à Igé
- vendredi 1er décembre à Pierreclos.

Céline la maman de Louis, Hervé son papa, et Andrée sa grand-mère, donnent leur sang depuis longtemps lors des collectes organisées dans le Val Lamartinien. Aussi est-ce tout naturellement que, baigné dans un contexte familial fait d'altruisme et de volontariat, il s'est rendu, ses 18 ans révolus, à la salle des fêtes de la Roche Vineuse le 24 juin dernier, pour effectuer son premier don. De l'appréhension ? Il n'a pas eu le temps d'en avoir car d'une part sa maman était là (elle fait partie des bénévoles de l'amicale qui s'occupent notamment de la collation), et d'autre part il a été immédiatement pris en charge par le personnel pour effectuer « le parcours du donneur », qui comprend 4 étapes. La secrétaire de l'EFS (Etablissement Français du Sang) a d'abord enregistré son dossier à partir de sa carte d'identité et lui a fait remplir un questionnaire médical. Puis il a eu un entretien avec un médecin pour déterminer son aptitude au don. Le prélèvement lui-même, qui a duré une dizaine de minutes, lui a « soustrait » quelque 450 ml de sang. Dernière étape enfin : il a pris une bonne collation offerte par l'amicale, tout en restant sous la surveillance de l'équipe médicale. « Tout s'est bien passé, je reviendrai ! ». Louis a tenu sa promesse puisqu'il s'est rendu récemment à l'hôpital le plus proche de son lieu de stage en Côte d'Or où il est étudiant, pour effectuer un nouveau don.



**Gérard Coulon, président
de l'Amicale du Val Lamartinien**

PEINTRE-PÂTRIÈRE
J. FERNANDES

Plâtrerie
Peinture
Isolation
Ravalement
de façade
Revêtements
de sols

**S.A.R.L.
FERNANDES Frères**

Le Bourg
71260 ST-MAURICE DE SATONNAY

Tél. 03 85 33 38 22 / 03 85 37 62 64
Fax : 03 85 33 44 89

TAXI THIERRY 71

Toutes distances : gares - aéroports - hôpitaux

24h / 24 - 7j / 7

taxi.thierry.71@gmail.com

Taxi n°1
Crèches sur Saône
06.68.15.27.67

Infos diverses

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.



La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Elections 2017

Election Présidentielle :

1er tour : dimanche 23 avril 2017

2ème tour : dimanche 7 mai 2017

Elections Législatives :

1er tour : dimanche 11 juin 2017

2ème tour : dimanche 18 juin 2017

SUPER U Prissé
Les Deux Roches
Nouveau

COMMANDEZ sur
courses U .com

et
RÉCUPÉREZ
vos achats à votre
U DRIVE
coursesu.com

Nos services

- NOUVEAU Station lavage auto
- Point photo identité
- Billetterie
- Distributeur de tickets
- Photocopiers
- Développement photo numérique
- Pressing
- Gaz
- Location U
- Station service 24/24h

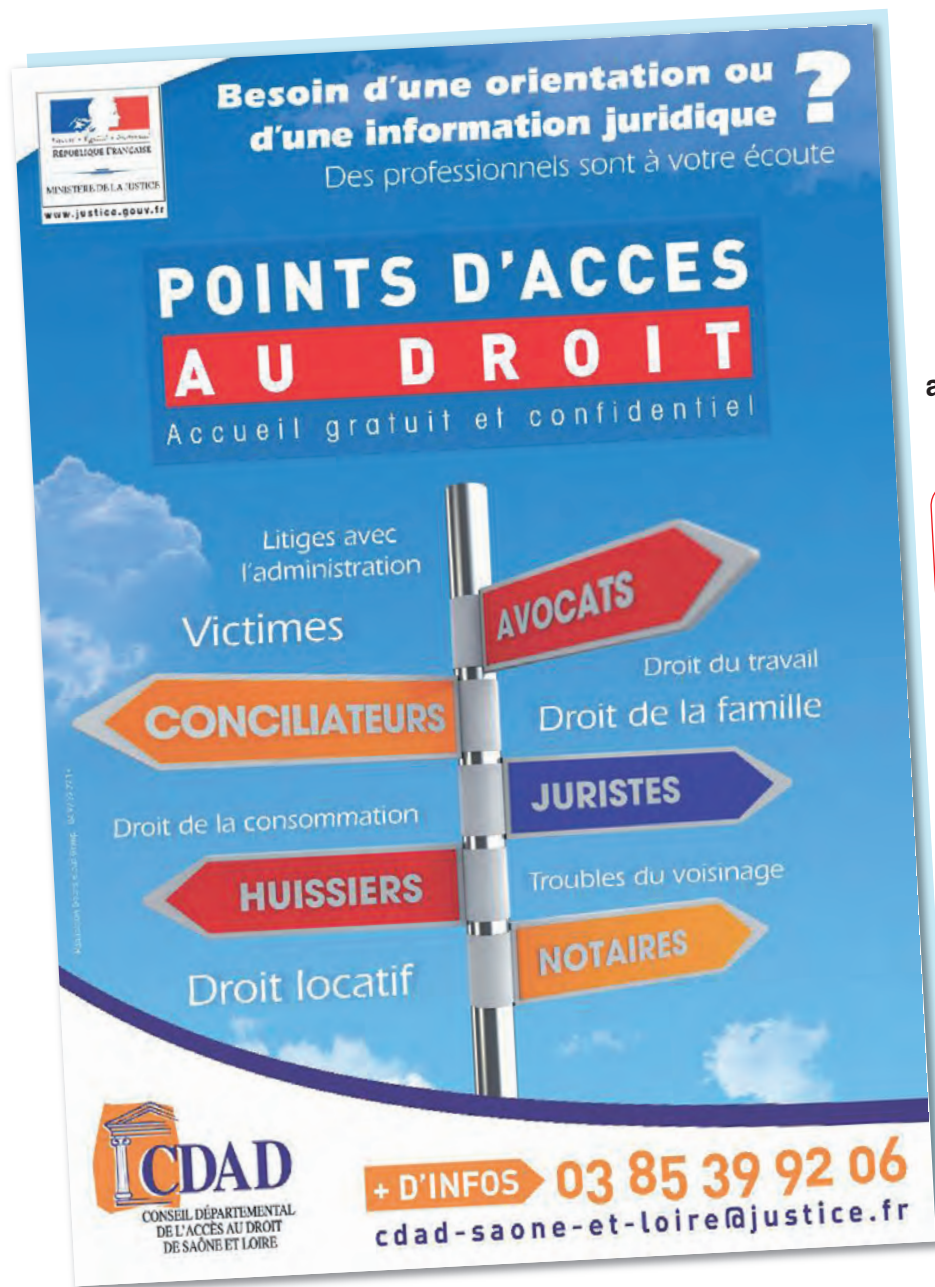
ZA Pré de Lit
71960 PRISSÉ
Tél. 03 85 50 91 11
www.superu-prisse.com
Ouvert du mardi au samedi
9h à 20h et le dimanche de 9h à 12h

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

	SALLE A	SALLE 2	SALLE POLYVALENTE	SALLE POLYVALENTE pour un repas (80 personnes)
Association loi 1901 déclarée Prissé	gratuit	gratuit	gratuit	82 € (1 jour) 122 € (1 week-end)
Habitant de Prissé 1/2 jour 1 jour	28 € 55 €	14 € 28 €	55 € 109 €	122 € (1 jour) 191 € (1 week-end)
Extérieur à Prissé 1/2 jour 1 jour	28 € 55 €	14 € 28 €	73 € 147 €	exclu exclu

TARIFS DE LOCATION SALLE DES FETES ET PARC MUNICIPAL

ASSOCIATIONS DECLAREES et HABITANTS DE PRISSE	EXTERIEURS
<u>BUT LUCRATIF</u>	
BAL / REVEILLON / REPAS DANSANT	198 € 428 €
THE DANSANT	152 € 428 €
BOURSES DIVERSES	
- par jour	152 €
- par jour supplémentaire	54 €
EXPO / CONFERENCE / CONCOURS / THEATRE / CONCERT	
- par jour	98 € 319 €
- par jour supplémentaire	159 €
<u>SANS RECETTE ASSOCIATION ET PROFESSIONNEL</u>	
BANQUET / ARBRE DE NOEL / LUNCH/ BUFFET	125 €
avec animation :	364 €
sans animation :	265 €
APERITIF/ PIQUE-NIQUE AG d'une ASSOCIATION	76 € 161 €
<u>PARTICULIERS</u>	
REPAS FAMILIAL (Lunch, mariage ...)	
- 1 jour	209 € 364 €
- Week-end	312 € 546 €
- Aperitif seul	98 € 161 €
CONFERENCE EXPOSITION	77 € 161 €
PARC MUNICIPAL	Gratuit
Concours de Pétanque	53 €
Manifestation avec chapiteaux ou stands expo	159 €



Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Saône et Loire

Le conseil départemental de l'accès au droit de Saône et Loire tiendra ses permanences à Mâcon sur RDV :

- Le mercredi matin et le vendredi matin
De 9h00 à 12h00
- Le mercredi après-midi
De 13h30 à 17h30

A la Maison de la Justice et du Droit
1550 avenue Charles De Gaulle
71000 MACON

Tél. : 03.85.21.90.88

Agent à contacter :
Guillaume GALEA
Tél. : 06.40.48.40.23
Courriel : adad.macon@orange.fr



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- exercer une **surveillance** quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Calendrier des Manifestations

2017

Janvier

Vendredi 6	Cérémonie Vœux du Maire (18h30)	
Samedi 14	Match Basket N2	ESPM
Jeudi 19	Assemblée Générale	Cercle de l'Amitié
Vendredi 20	Assemblée Générale	Association Cycliste

Notes : Jour de l'an : Dimanche 1^{er}

Février

Vendredi 3	Assemblée Générale (19h30)	Tennis Club
Samedi 4	Match Basket N2	ESPM
Dimanche 5	Loto	ESPM
Samedi 11	Match Basket N2	ESPM
Du Lundi 20 au Vend. 3/03	Stages Tennis jeunes et adultes	Tennis Club

Notes : Vacances scolaires : Sam 18/02 au Dim 05/03

Mars

Samedi 4	Match Basket N2	ESPM
Samedi 11	Journée « Tennis Féminin » Concours de belote	Tennis Club Cercle de l'Amitié
Dimanche 12	Assemblée Générale	Société Chasse l'Écho de la Blanchette
	Repas + thé dansant La Roche Vineuse	FNACA
Samedi 18	Match Basket N2	ESPM
	Repas dansant	ESPM
Dimanche 19	Commémoration Guerre 1962 d'AFN	Municipalité-FNACA
Vendredi 24	Don du Sang à Prissé	Amicale du Val Lamartinien

Avril

Dimanche 2	Randonnée pédestre	ESPM
Samedi 8	Match Basket N2	ESPM

Samedi 22	Fête des Classes en 7	Conscrits
Samedi 29	Match Basket N2	ESPM
Du samedi 8 au samedi 22	Tournois de double	Tennis Club
Du samedi 15 au samedi 29	Stages Tennis jeunes et adultes	Tennis Club

Notes : Pâques : Dimanche 16 – Lundi 17 férié

Vacances scolaires : Samedi 15/04 au Lundi 01/05

Mai

Lundi 1 ^{er}	Vide dressing	Foyer Rural
Vend. 5 à 20h30	} Cirque contemporain : <i>Tout Est Bien ! Catastrophe et Bouleversement</i> - Nikolaus - Compagnie Pré-O-Coupé : acrobates, musiciens, jongleurs, clowns - Parking de la Salle des Sports de Prissé - Réalisé en partenariat avec la Scène Nationale de Mâcon	
Sam. 6 à 20h30		
Dim. 7 à 16h		
Lundi 8 à 16h		
Lundi 8	Commémoration 39-45 à 11h	Municipalité
Samedi 13	Match Basket N2	ESPM
Dimanche 14	Randonnée pédestre	Patronage Laïque
Samedi 27	Concours de pêche à 13h	Société de Pêche
	Marché aux Fleurs	A.D.M.R.

Notes : Fête du travail : Lundi 1^{er} - Ascension : Jeudi 25

Juin

Samedi 3	Trophée jeunes R. CORTAMBERT	ESPM
Vendredi 9	Soirée « Badbecue »	Tennis Club
Mardi 13	Fête de la Musique	Sibé Musiques
Samedi 17	Concours de pétanque	Société de Chasse
Vendredi 16 ou Samedi 17	La nuit du basket (tournoi 3*3)	ESPM (non définie)
Samedi 24	Gala de Danse en salle des sports	Foyer Rural
Dimanche 25	Kermesse des Ecoles	Patronage Laïque
Vendredi 30	Assemblée générale	ESPM
Du Samedi 17 au Dimanche 02/07	Tournois de simple	Tennis Club

Notes : Ascension : Pentecôte : Dimanche 4

Calendrier des Manifestations

Juillet

Tout le mois Stages de tennis Tennis Club
Notes : Vacances scolaires : Samedi 8 - Fête Nationale : vendredi 14

Août

Vendredi 25 Concours de Pétanque semi-nocturne ESPM
Tout le mois Stages de tennis Tennis Club
Notes : Fête Assomption : Mardi 15

Septembre

Samedi 2 Journée détente FNACA
Du samedi 2 au
Dimanche 17 Tournois « National cup » Tennis Club
Du mercredi 6 au
Mercredi 13 Inscriptions Tennis Club Tennis Club
Samedi 16 et
Dimanche 17 Journées Nationales du Patrimoine
Notes : Rentrée scolaire des élèves : Lundi 4

Octobre

Dimanche 1er Vide Greniers ESPM
Dimanche 8 Fête du vin nouveau PCF Mâcon
Samedi 21 et
Dimanche 22 Journées Portes Ouvertes Vignerons des Terres Secrètes
Notes : Vacances scolaires : samedi 21/10 au dimanche 5/11

Novembre

Samedi 4 Concours de Belote Cercle de l'Amitié
Vendredi 10 Festival Best of Sibé Musiques
Samedi 11 Commémoration 14-18 Municipalité
Dimanche 12 Concours de Belote à Verzé FNACA
Dimanche 19 Bourse aux jouets et à la puériculture Patronage Laïque
Samedi 25 Course Pédestre Association Cycliste
Notes : Toussaint : mercredi 1^{er} – Armistice 1918 : samedi 11

Décembre

Dimanche 3 Banquet des Anciens C.C.A.S.
Vendredi 22 Fête de Noël Écoles Patronage Laïque
*Notes : Noël : Lundi 25
Vacances scolaires : Sam 23/12 au Dim. 07/01/2018*

Mariages

- LENOBLE Nathalie Sylvie et LOISY Béatrice
02/07/16 PRISSE
- CANARD Julien Alexandre et LEROUX Virginie Michèle Joëlle
09/07/16 PRISSE
- SERVIÈS Erwan Jean-Marc et MAILLARD Mathieu Michel
23/07/16 PRISSE
- RAMPON Nicolas Georges et BIOL Jenny
20/08/16 PRISSE
- LEVEQUE Stéphane et BERGERON Sandrine Solange
17/09/16 PRISSE

Mariage hors de Prissé

- CŒUR Sylvain Yves et PELLETIER Cécile
20/08/16 TORPES (71)

Décès

- MONDON Robert Marc Joseph
05/07/16 MACON
- DE MELO Guillaume
13/09/16 SENNECÉ-LES-MACON

Inhumations au cimetière ou passage de corps sur la commune :

- DI DOMIZIO Alexandre
04/06/16 REYSSOUZE (Ain)
- THERRIAUD Odette veuve DUMAS
04/08/16 CHARNAY LES MACON
- BROYER Raymonde Françoise Jeanne
veuve PROCHASSON
17/09/16 HYÈRES (Var)
- DODARD Robert
08/10/16 MAZILLE

Naissances

- DEGUERRY Lucie
08/06/16 fille
MACON
- DUREUIL TROJANOWSKI Tom
07/07/16 garçon
MACON
- RAYMOND Robin
16/07/16 garçon
MACON
- CABESTRERO PEREZ Kelya
16/08/16 fille
MACON
- LAFOY Gatien
03/09/16 garçon
MACON
- RAI Saphia Emilia Concetta
16/09/16 fille
MACON
- TOUTAN Léon
06/10/16 garçon
MACON
- MESSERLI Sacha
09/10/16 garçon
MACON
- DUCÔTÉ Ethan Paul
10/10/16 garçon
MACON
- BAS GRIS Lila
21/10/16 fille
MACON
- CAUDEBEC Léna
23/10/16 fille
MACON
- de LESCURE Victor Marie Alexandre
17/11/16 garçon
MACON
- JOBERT Émie Mona Mia
23/11/16 fille
MACON
- CHAPALAIN Héloïse Annie
05/12/16 fille
MACON

Renseignements utiles



Mairie

Courriel : mairiedeprise@orange.fr / **Tél.** 03 85 37 80 08 **Fax :** 03 85 37 63 15 / **Site :** www.mairie-prisse.fr

Ouverture du secrétariat : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h + vendredi de 13 h 30 à 16 h - Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 9 h à 11 h

Permanence Maire-Adjoint : Chaque lundi (sauf jours fériés) de 19 h à 20 h

Responsable technique : Ateliers municipaux : Loïc GUYOT - **Tél.** 03 85 37 62 61

Location salle des fêtes : Réservations salles et parc - Tél. mairie Gestionnaire : Isabelle HUMBERT - **Tél.** 03 85 37 62 87

Calendrier manifestations : Maurice AULAS - **Tél.** 03 85 37 83 42

Services Publics

LA POSTE :

Ouverture du bureau (158, rue de la Poste) :

- Lundi : fermé.
 - Mardi, mercredi, jeudi, samedi de 8 h 45 à 12 h 00.
 - Vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.
- ☎ 03 85 37 63 50

Levée du courrier : 16 h 00 du lundi au vendredi - 12 h 00 le samedi

Service des eaux et assainissement :

SUEZ Environnement à Charnay-lès-Mâcon
Renseignements sur factures, résiliation
ou prise d'abonnement ☎ 0977 409 443
N° d'urgence ☎ 0977 401 127

EDF : accueil ☎ 0800 123 333

Urgence gaz : ☎ 0800 47 33 33

Dépannage électricité 24h/24 :

☎ 09 72 67 50 70

ERDF : Pour connaître les prévisions de coupures dans la commune, inscrivez vous sur <http://www.erdf-prevenance.fr/>

BUS : Transports à la demande (TREMA Fil) :

Réservation obligatoire

N° vert ☎ 0800 35 00 34

Site Internet : www.trema-bus.fr

Mail : contact@trema-bus.fr

Bibliothèque communale :

☎ 03 85 37 89 31

Ouverture :

- Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Mercredi de 16 h 00 à 18 h 30
- Vendredi de 11 h 45 à 13 h 45 (sauf vacances scolaires)
- Samedi de 9 h 30 à 12 h

Trésor Public de la Roche Vineuse :

Ouverture du bureau :

- les mardis et mercredis de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h,
- les lundis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h

Conciliateur de Justice :

M. Georges-Max THIRION

☎ 03 85 38 17 48 - ☎ 06 88 07 20 40



Services pour les déchets : Camval - Pôle Environnement

☎ 03 85 38 44 39

Ramassages des ordures ménagères :

A partir de 7 heures :

- Pour le bourg : mardi matin et vendredi matin
- Pour les hameaux : mardi matin

Conteneurs pour tris sélectifs :

En permanence aux lieux suivants :

- Route Blanche,
- Route Lamartine, Chemin de Liennant,
- Rue de la Fontaine,
- Route de la Blanchette,
- Route de Mouhy, Parking Super U.

Déchetteries : toutes celles du périmètre :

- La Roche Vineuse : lundi, mercredi, vendredi, samedi
- Charnay lès Mâcon : du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- La Grisière : du lundi au samedi et dimanche de 9 h à 12 h.

Ramassage d'encombrants :

(dépôt la veille au soir en bordure de voie publique) :

Un porte à porte 2 fois par an pour les habitants ne pouvant pas se déplacer (de 5 h 30 à 13 h).
S'inscrire en téléphonant à la CAMVAL -
Pôle Environnement : ☎ 03 85 38 44 39

Récupération vêtements, livres, chaussures, chapeaux, cuirs :

- Conteneurs Association "RELAIS", en permanence
Rue de la Fontaine, Route de la Blanchette.
- Conteneur "Eco'Sol" Le Pont, en permanence
Route Lamartine

Ramassage bouchons de liège :

2 fois par an par l'association "AMI".
Dépôt Cour de la Mairie, la 1^{re} semaine d'avril et d'octobre

Récupération téléphones portables :

Par l'association FNATH-mobile - Dépôt secrétariat de Mairie.

Récupération bouchons plastiques, cartouches d'imprimantes : Par le groupe scolaire.

Prochaines dates
de ramassage :
06/02/2017
09/10/17

Groupe scolaire

Ecole maternelle et primaire :

enfants de 3 ans au CM2

Directeur : M. Jean-Pierre LOVATO

☎ 03 85 37 80 42

Restaurant scolaire :

☎ 03 85 37 60 82

Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Garderie périscolaire :

☎ 03 85 37 60 82

Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 19 h les jours de classe, et mercredi matin de 7 h 15 à 9 h 00.

Ramassage scolaire :

- Maternelle et Primaire : Hameaux uniquement.
Renseignements et inscriptions : Mairie
- Enseignement secondaire : Bourg et hameaux
Renseignements et inscriptions : CAMVAL
☎ 03 85 21 05 56

Ramassage Car-Postal : ☎ 03 85 21 98 78

Culte

Paroisse Saint Vincent en Val Lamartinien :

Route de Mâcon - La Roche Vineuse

Père Nicolas GOURY - ☎ 03 85 38 60 70

Permanence d'accueil (Edith PROST) : les mardi, mercredi, et vendredi de 15 h à 18 h à la Maison Paroissiale (1^{re} maison à l'entrée du Bourg de la Roche Vineuse) ☎ 03 85 37 65 17

Sécurité

Pompiers - ☎ 18

S.M.U.R. Mâcon - ☎ 03 85 34 33 00

Gendarmerie Mâcon - ☎ 03 85 22 97 10

(196, rue des Cordiers)

Médecine - Santé

Médecin : Dr Novello

Dr Grosdemange

Dr Jugnon-Fromentin

☎ 03 85 37 83 40

Pharmacie des 2 Roches

☎ 03 85 37 84 13

Infirmières : M^{mes} CHAPATON -

GHEURY - GROPPOSO -

LATHUILLIÈRE - ☎ 03 85 37 60 24

Ostéopathes :

• MET Patrick : ☎ 03 85 37 62 93

• GUERIN Justine : ☎ 06 29 22 25 56

Masseur-Kinésithérapeute :

• **Cabinet MET-WARIN-RAMEAU :**

211 Rue de la Fontaine

☎ 03 85 37 62 93

Diététicienne : NAVAS Amélie

☎ 06 76 14 09 30

Social

Service social :

Assistante sociale - Maison Départementale des Solidarités

M^{me} BERGER - 268, rue des Epinoches - ☎ 03 85 21 65 17

Association Portage repas à domicile :

- St Gengoux le National - ☎ 03 85 92 55 23

- ADMR Mâcon - ☎ 03 85 38 21 86

A.D.M.R. (Espace Polyvalent, rue de la Mairie)

Bureau ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h,

☎ / 📠 03 85 37 89 38 - Mail : admr.prisse@orange.fr

Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse :

Bureau ouvert : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

☎ 03 85 36 63 40

Micro-crèche de Prissé (CAMVAL) :

173, rue de la Fontaine - ☎ 03 85 38 97 41

Activités Associations communales

Foyer Rural :

Danse, gymnastique volontaire,
volley, chorale.

Présidente M^{me} Laure FAVRE

☎ 06 13 16 77 65

Basket :

• Etoile Sportive Prissé-Mâcon

Président M. Pascal CORTAMBERT

• ESPM 2002

Président : M. Fabien THOMAS

Bureaux (372, rue de la Fontaine)

☎ 03 85 37 64 31

Salle des sports ☎ 03 85 37 62 73

Pêche : La Gaule de la Petite Grosne

Président M. Albert GUERIN

☎ 03 85 29 96 93

Pétanque Loisirs : (avril à octobre)

Contact : René MALATIER

☎ 06 59 39 31 17

Tarot : Les 3 Bouts (octobre à avril)

Contact : Maurice AULAS

☎ 03 85 37 83 42

Chasse : L'Echo de la Blanchette

Président M. Philippe JACO

☎ 03 85 35 84 99

Ecole : Patronage laïque

Présidente M^{me} Anne Sophie DUVERT

☎ 03 85 37 88 74

Garderie Périscolaire :

Les P'tits Loups

Présidente M^{me} Nathalie BONNETAIN

☎ 06 62 06 61 47

Aînés Ruraux : Cercle de l'Amitié

Présidente M^{me} Colette MEYER

☎ 03 85 37 75 26

Vélo :

Association Cycliste Prisséenne

Président M. Gilles BLETON

☎ 06 84 64 22 20

Tennis : Tennis Club Prisséen

Président M. Pierre DUBOIS

☎ 03 85 37 85 04

Chorale A Piacere

Michelle BROYER ☎ 03 85 37 62 05

Sibé Musiques La Coda

Président M. Daniel THEVENET

☎ 03 85 37 60 36

Théâtre : TPBS

Président M. Jean-Jacques NONOT

☎ 03 85 37 82 23

As des As : On prête tout

☎ 08 20 71 19 01

